



NATIONS
UNIES



CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/FIN
4 avril 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RESUME

du

RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE LA COMMUNICATION NATIONALE

de la

FINLANDE

[Le texte intégral du rapport (en anglais seulement) est publié
sous la cote FCCC/IDR.1/FIN]

Equipe d'examen :

Vute Wangwacharakul, Thaïlande
James M. Penman, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Alexei Kokorine, Fédération de Russie
Peer Stiansen, secrétariat de la Convention-cadre, Coordonnateur

Egalement disponible sur le réseau World Wide Web
(<http://www.unfccc.de>)

Résumé¹

1. L'examen approfondi de la communication nationale de la Finlande a été réalisé entre janvier et septembre 1996 et a été marqué par une visite à Helsinki du 29 janvier au 2 février 1996. L'équipe se composait d'experts de la Thaïlande, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Fédération de Russie. La Finlande a ratifié la Convention le 31 mai 1994 et a présenté sa première communication nationale au titre de la Convention en janvier 1995. Des renseignements complémentaires ont été mis à la disposition de l'équipe pendant la visite du pays.

2. En Finlande, un pays à climat froid, les besoins de chauffage sont élevés. L'industrie développée, à forte intensité énergétique, est fondée en grande partie sur l'exploitation des ressources de la forêt, qui couvre plus des deux tiers du pays. La part de l'électronucléaire et de l'hydroélectricité dans la production d'électricité atteint 50 à 60 %. L'utilisation de la biomasse représente 15 % du bilan énergétique, plaçant la Finlande en tête de tous les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), et les combustibles non fossiles représentent au total environ 35 % du bilan énergétique. Les importations ordinaires d'électricité de la Finlande ont atteint leur maximum en 1990, avec 17 % de la consommation. La dispersion de la population et les longues distances séparant la Finlande de ses marchés d'exportation créent des besoins de transport considérables. Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par tête (11-12 tonnes) se situaient aux environs de la moyenne des pays de l'OCDE en 1990, soit un chiffre élevé dans le contexte des pays d'Europe occidentale. Pendant la première moitié des années 90, la Finlande a connu l'une des récessions les plus sérieuses qui aient été enregistrées dans les pays de l'OCDE.

3. L'équipe a apprécié la transparence des inventaires et estimé que la Finlande avait appliqué les méthodes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sous une forme adaptée à la situation du pays. Les rares écarts dus à des insuffisances statistiques ont été correctement décrits. La Finlande a fourni les inventaires relatifs aux trois principaux gaz à effet de serre et aux gaz qui interviennent indirectement. Le CO₂ a représenté 82 % des émissions de 1990, le méthane (CH₄) environ 8 % et l'oxyde nitreux (N₂O) environ 10 %. Les hydrofluorocarbones, perfluorocarbones et l'hexafluorure de soufre n'ont pas été pris en compte dans la communication, mais ont été évalués pour l'année 1994 dans les inventaires relatifs à la période 1992-1994, présentés au printemps de 1996, qui faisaient état d'émissions nulles ou très faibles. Des révisions ont été apportées aux méthodes de mesure des émissions de CH₄ et N₂O, par rapport à celles utilisées dans la communication. Les changements survenus dans l'utilisation des sols et le secteur de la foresterie représentent une contribution relativement élevée, la fixation nette du carbone par les forêts étant considérée comme équivalente à plus de la moitié des émissions de CO₂ de 1990, tandis que des émissions nettes considérables de CO₂ proviennent des tourbières cultivées et des zones de drainage non exploitables. L'équipe a

¹Conformément à la décision 2/CP.1 de la Conférence des Parties (voir FCCC/CP/1995/7/Add.1), le texte intégral du rapport a été communiqué au Gouvernement finlandais, qui n'a fait aucune observation.

noté que si au cours de la période écoulée l'évaluation des émissions et des absorptions dans ce secteur avait été relativement détaillée, les incertitudes demeureraient considérables.

4. La Finlande a adopté avec succès différentes techniques d'utilisation efficace de l'énergie comme le chauffage urbain, qui assure 45 % de la fourniture de chaleur, et la production combinée d'électricité et de chaleur, qui fournit actuellement 30 % de l'électricité. En raison des conditions climatiques, des mesures telles que l'application de normes strictes d'isolement des murs et des fenêtres (triple vitrage) sont depuis longtemps appliquées. En 1990, la Finlande a été le premier pays à instaurer une taxe sur le CO₂, dont le montant équivaut actuellement (1996) à environ 8,5 dollars des Etats-Unis par tonne de CO₂. La couverture des sources d'énergie concernées est la plus complète parmi les pays utilisant cet instrument, bien que le taux soit inférieur à celui appliqué par certains d'entre eux. En raison de l'adhésion de la Finlande à l'Union européenne et du fait que les autres pays n'ont pas de dispositions fiscales comparables, cette taxe sera modifiée en 1997, surtout dans le cas de l'électricité. Elle prendra davantage le caractère d'un impôt indirect, ce qui risque d'amoindrir son efficacité du point de vue de l'environnement. La Finlande applique aussi divers programmes décrits dans la communication, concernant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, en particulier la biomasse. En général, la situation budgétaire a eu des incidences négatives sur le financement de ces programmes.

5. Les projections relatives au CO₂ dans la communication étaient en cours de révision lors de la visite de l'équipe, pour refléter notamment l'évolution économique et les faits survenus récemment dans le secteur de l'énergie. Les émissions devraient sensiblement augmenter, mais sans atteindre les 30 % suggérés par la projection "avec application de mesures" dans la communication, car les importations d'électricité se poursuivent et la croissance économique ralentit. Les perspectives de développement du chauffage urbain, de la cogénération et de l'hydroélectricité restent limitées, mais la biomasse pourrait encore présenter des possibilités intéressantes sur le plan économique. A plus long terme, l'autosuffisance du secteur de l'électricité, l'avenir du nucléaire (le Parlement ayant rejeté une proposition de construction d'une cinquième centrale), la disponibilité du gaz naturel ainsi que le développement et le choix des techniques dans les industries dépendant du secteur forestier demeurent des facteurs déterminants. Les effets de la déréglementation sur le marché de l'électricité renforcent les incertitudes dans les deux sens. Après avoir baissé du fait de la récession, les émissions de CO₂ ont dépassé de 8 % en 1994 le niveau atteint en 1990, mais en 1995 elles sont restées au niveau de 1990. Les forêts devraient encore pendant plusieurs décennies jouer un rôle de puits, assurant une réduction nette du carbone, mais le coefficient de réduction dépendra du degré d'utilisation du bois, ainsi qu'il est indiqué dans la communication. On prévoit pour la période 1990-2000 une baisse importante des émissions de méthane, d'environ 20 %, grâce surtout aux mesures prises dans le secteur des déchets, mais cette réduction devra intervenir pendant la dernière partie de la décennie. Les émissions d'oxyde nitreux devraient augmenter, surtout du fait de l'utilisation des convertisseurs catalytiques destinés à réduire la pollution locale et régionale.

6. La Finlande s'est déjà adaptée à une variabilité climatique accrue. Des évaluations de l'impact des changements climatiques ont été faites, en particulier pour le secteur forestier, économiquement important. Des travaux de recherche considérables ont été réalisés dans le cadre d'un programme d'ensemble spécialement consacré aux changements climatiques entre 1990 et 1996. L'équipe a pris note de l'importante documentation établie dans le cadre de ce programme pour un public international. Ce programme était considéré comme un effort ciblé de durée limitée et les travaux de recherche liés aux changements climatiques sont maintenant financés par les voies habituelles. Des travaux de R-D considérables ont été consacrés aux mesures techniques d'atténuation, en particulier dans le secteur énergétique, comme cela a été décrit dans la communication. La Finlande participe à des travaux internationaux de R-D en coopération, ce qui est particulièrement utile pour un petit pays. Ces activités dans le cadre de l'Union européenne sont considérées comme de plus en plus importantes. Des initiatives sont également prises en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation du public.

7. La Finlande a apporté une contribution de 20,6 millions de dollars des Etats-Unis au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans sa phase pilote et elle fournit une contribution de 21,7 millions de dollars pour sa première reconstitution. Cet effort s'ajoute à l'assistance publique au développement (APD), qui est passée de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 1991 à 0,4 % en 1995, du fait de la situation financière. Le Gouvernement est cependant décidé à rétablir le niveau antérieur lorsque la récession sera considérée comme terminée. La Finlande finance aussi de nombreux projets dans des pays à économie en transition. Lors de la visite de l'équipe, il n'y avait pas de projet en cours au titre d'activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote.
